

## 1709 à Rennes : une année où il ne s'est rien passé ?

« En l'année 1709, le blé froment a valu jusqu'à 40 L la mine et le seigle 30 L ou 35 L près de deux ans ».

Voici, laconique, à quoi se résume l'allusion, d'ailleurs indirecte, au *Grand hyver* de 1709, dans le « journal de Claude Bordeaux », notre principale source sur Rennes au Grand siècle<sup>1</sup>. Alors que la France connaît une véritable *annus horribilis*, marquée par un rude et long hiver, des récoltes laminées, des émeutes frumentaires et des épidémies, le tout dans le contexte tendu pour ne pas dire dramatique de la guerre de Succession d'Espagne<sup>2</sup>, il ne serait rien passé à Rennes de plus qu'une cherté aux conséquences suffisamment peu remarquables pour être mentionnées ? Doit-on se résoudre à estimer que 1709 à Rennes fut en fait une année relativement banale ?

### Sous les clochers, la crise ?

Un premier regard sur les registres paroissiaux rennais pourrait laisser penser que la ville échappe à la catastrophe météorologique. Non seulement on peine à y trouver des références à la terrible vague de froid de janvier, mais on remarque que l'on continue d'enterrer dans les cimetières alors qu'en bien des endroits, le sol est souvent trop dur pour cela<sup>3</sup>. Mais si Rennes n'a sans doute pas connu des frimas aussi vifs que plus à l'est – à Paris, le thermomètre frôle les moins 20° les 13, 14, 19 et 21 janvier et descend encore une dernière fois à moins 13 le 24 février –, elle n'a en fait pas été épargnée. Les données collectées par Marcel Lachiver montrent clairement que la vague de froid entrée en France lors de la « Nuit des rois » atteint la Bretagne en milieu de journée le 6 janvier : l'isotherme 0° degré est repéré au Mont-Saint-Michel

---

1. ISBLED, Bruno, *Moi, Claude Bordeaux... Journal d'un bourgeois de Rennes au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Apogée, 1992, p. 218.

2. LACHIVER, Marcel, *Les années de misère. La famine au temps du Grand Roi*, Paris, Fayard, 1991 ; AUBERT, Gauthier, *1709. L'année où la Révolution n'a pas éclaté*, Paris, Calype, 2024.

3. LACHIVER, Marcel, *Les années de misère...*, *op. cit.*, p. 306.

vers midi et du côté de Plélan-le-Grand à 15 h<sup>4</sup>. Un témoignage tapi dans le registre paroissial d'Étrelles donne un aperçu qui a valeur pour toute la Haute-Bretagne :

« Le sixiesme janvier jour des Roys 1709 vers les deux heures et demie d'après midy il commanca un froid terrible par un vent du haut, et continua pendant dix huit jours de suite, la terre estant couverte de neige ce qui conservait les blasteries, mais le degel estant venu et la terre decouverte, un second et pernicieux froid commenca le vendredy 22<sup>e</sup> feuvrier qui gasta beaucoup de choses, et sa rigueur jointe à celle du precedent, n'a laissé ni choux, romarins, abricotiers, boutons de poiriers, et toute la fournille dans les hayes, les oignons, pommes et poires ont gelé, et l'on ne voit presque plus ni ramiers ni merles grande quantité de chasteriers, cerisiers, pruniers, entes<sup>5</sup> et poiriers sont morts par la vehemence de ce grand et terrible froid, de sorte que la perte sur les arbres ne sera pas reparée à cinquante ans d'icy. sans ici parler de la disette que cela à cause dans les années suivantes tant du bled, vin cidre et autres choses comme vous pourcez voir dans la suite à la fin de chaques livres par année<sup>6</sup>. »

Dans le registre de l'année suivante, poursuivant son récit, ce « curé journaliste<sup>7</sup> » emploie d'ailleurs l'expression de « grand hyver », vite devenue usuelle. Le texte ci-dessus montre bien que non seulement celui-ci n'a pas épargné la partie orientale de la Bretagne, mais aussi que bien plus que le coup de froid, c'est l'alternance gel-dégel qui a eu raison des plantes, premières victimes de cet événement hors norme. À l'ouest de Rennes, cette fois, à Trémeur, un autre « curé journaliste » confirme (en latin) la gravité de la situation par ces mots évocateurs :

« Du 6 janvier au 22 février 1709 inclusivement, le temps fut au sec. Le froid était tellement intense que deux pieds de neige couvraient le sol, les chênes ça et là fendaient ; bien plus que les pierres se fendaient. Beaucoup mouraient de froid et d'autres furent dévorés par les loups sortis des forêts par la faim<sup>8</sup>. »

Tout ceci est corroboré par le seigneur de la Molière, en Saint-Senoux, qui laisse de l'année 1709 ce témoignage précis :

« L'hyver commença le 6 janvier par un vent si brûlant pendant trois semaines que les jasmins, romarins, lauriers, abricotiers et noyers périrent ; tous les boutons des poiriers et pommiers brûlèrent, partie des châtaigners moururent en may, après avoir poussé. Tous les blés gelèrent : le bled valait 28 et 29 livres à la récolte. Malgré la rigueur du froid, la pescherie ne gela point comme en 1684... Il faut attribuer au vent brûlant la ruine des arbres, et la pluye a continué depuis la fin de janvier jusqu'à deux ou trois jours avant la

4. *Ibid.*, p. 272 sq.

5. Désigne soit une variété de prune, soit une branche destinée à la greffe.

6. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, registre paroissial d'Étrelles, 10 NUM 35 109 148.

7. CROIX, Alain, *Moi, Jean Martin, recteur de Plouvellec... Curés « journalistes » de la Renaissance à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Apogée, 1993.

8. Cité par MORICEAU, Jean-Marc, *La mémoire des paysans. Chronique de la France des campagnes (1653-1788)*, Paris, Tallandier, 2020 p. 266 ; voir aussi l'original : Arch. dép. Côtes-d'Armor, 6 E Trémeur, vue 288.

Madeleine. Il gelait encore deux jours auparavant<sup>9</sup>. Les vignes ont péri... La famine a été épouvantable et sera encore plus grande l'année prochaine. La plupart des paysans n'ont vécu que d'avoine... Les paysans, même les plus riches, ont vendu leurs bestiaux et leurs meubles pour subsister. Ils venaient tous les jours cinquante à soixante pauvres qui estoient tous nus et nuds-pieds. Je ne croy pas que depuis le règne du roy Robert, que les hommes se mangèrent les uns les autres, on ay vu une plus grande misère<sup>10</sup>. »

Si on n'a pas trouvé de semblables propos sous la plume des curés rennais, c'est peut-être parce qu'ils avaient mieux intégré l'interdiction faite de s'épancher dans les registres<sup>11</sup>, mais aussi peut-être parce que le froid était moins vivement ressenti que dans les campagnes battues par les vents : les murailles d'une ville peuvent désormais au moins servir à cela.

Encore ne faut-il pas exagérer et les registres paroissiaux, implacables boîtes noires de la société, montrent qu'il ne se passe pas rien à Rennes cette année-là. Dans la paroisse en partie faubourgeoise de Saint-Étienne, bien étudiée, on constate une première poussée de mortalité dans les premiers mois de l'année, puis, passé un creux entre mai et juillet, une vigoureuse reprise des décès ensuite<sup>12</sup>. Des sondages complémentaires dans les grosses paroisses de Toussaints et de Saint-Germain<sup>13</sup>, dont les territoires sont à la fois *intra* et *extra muros*, montrent aussi une poussée de morts à la fin de l'hiver suivie d'une période de calme et enfin d'un dôme (plus que d'un clocher) de mortalité à l'automne. Ceci s'accorde globalement avec la chronologie de l'ensemble du royaume, frappé par le froid et ses suites puis, plus tard dans l'année, par des épidémies<sup>14</sup>. La crise aura donc sans doute prioritairement frappé, sans surprise, les misérables épuisés par le froid et la faim, finalement fauchés par les maladies.

## Les notables veillent au grain

Malgré cela (ou peut-être à cause de cela ?), du côté de l'hôtel de ville, on ne perçoit pas de traces du célèbre coup de froid ou de ses effets. Pavés, boues, lanternes, papegaut... rien ne semble perturber le travail municipal, du moins

9. Soit le 22 juillet, ce qui paraît étonnant.

10. GUILLOT, A., abbé, « La Molière. Journal de deux gentilshommes bretons au xvii<sup>e</sup> siècle », *Revue de Bretagne et de Vendée*, t. XXXI, 1867, p. 205-206 ; JOUENNE, Clément, « Je me souviens des jours d'autrefois ». *Étude du livre de raison de deux nobles bretons au xvii<sup>e</sup> siècle*, dactyl., mémoire de master 2, Rennes 2, 2019, t. II, p. 133-134.

11. CROIX, Alain, *Moi, Jean Martin...*, *op. cit.*, p. 10.

12. FROGER, Jacques, *Aspects démographiques et société de la paroisse Saint-Étienne de Rennes*, mémoire de maîtrise, Rennes, Université de Haute-Bretagne, 1969, p. 117-124.

13. Arch. mun. Rennes, registres paroissiaux.

14. LACHIVER, Marcel, *Les années de misère...*, *op. cit.*, p. 381.

jusqu'au 12 août<sup>15</sup>. Ce jour-là est faite lecture d'une lettre de l'intendant Ferrand demandant de recenser tous les habitants de la ville. C'est là l'écho de l'ambitieuse (et peu réaliste) déclaration royale du 14 juin 1709 visant à recenser la population du royaume, pauvres compris, afin de connaître le nombre de bouches à nourrir<sup>16</sup>. Puis, le 2 décembre, est lue une instruction de l'intendant demandant de prévoir des grains pour la subsistance de deux bataillons annoncés en quartier d'hiver. Et c'est tout.

Il en va différemment au parlement, envisagé principalement à partir de ses registres secrets et des arrêts sur remontrances<sup>17</sup>. Un premier écho à la crise apparaît dès le 6 février avec l'interdiction de chasser et de vendre les perdrix, massivement victimes du froid. Puis, deux mois plus tard, le 5 avril, le procureur général, constatant la « cherté extraordinaire » des grains et craignant des désordres frumentaires, prend des mesures pour toute la province contre tous ceux qui seraient tentés par l'accaparement. D'ailleurs, le 18 mai, un arrêt est pris contre le « sieur du Gouyon secrétaire du roy demeurant à la Fosse de Nantes... saisi d'une grande quantité de bleds et convaincu d'en faire commerce sans avoir fait sa déclaration ». Au cours du printemps et même jusqu'en septembre, la question des grains revient sans cesse, d'autant qu'ici ou là des troubles apparaissent, mais aucun à Rennes. Dans cette ville, le seul mouvement un tant soit peu significatif recensé cette année-là consiste en une assez modeste altercation entre un couple et des gens de justice dans le cadre d'un banal recouvrement<sup>18</sup>.

Sans doute au moins une des raisons du calme rennais est-elle que cette cité est l'objet de toutes les attentions de la part des magistrats. Ainsi, des mesures spécifiques de police sont-elles prises fin avril sous l'autorité du premier président lui-même, de manière à contrôler le prix du pain et à empêcher accaparement et spéculation en interdisant aux marchands de se fournir sur les marchés rennais avant 11 h du matin, de manière à ce que « les bourgeois, artisans, habitans et boulangers de la ville puissent en acheter leur provision preferablement à tous les marchands en gros et forains<sup>19</sup> ». L'attention avec laquelle le parlement veille sur « sa » ville explique que celle-ci ne connaît pas de trouble, comme aussi sans doute le fait qu'on peut supposer que Rennes est bien dotée en greniers de communautés religieuses

---

15. Arch. mun. Rennes, BB 594.

16. GUERRE, STÉPHANE, *Nicolas Desmaretz. Le Colbert oublié du Roi Soleil*, Seyssel, Champ Vallon, 2019, p. 303-304.

17. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 1 Bb 311-312 et 1 Bf 1222.

18. ÉVAIN, Brice, *Rébellions bretonnes. Autour de l'enquête Jean Nicolas*, ANR Obardi, 2022, p. 125.

19. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 1 Bh 2. Il faut ici indiquer que, mis sur la piste de cette référence par la lecture de l'importante et toujours très utile étude de LETACONNOUX Joseph, *Les subsistances et le commerce des grains en Bretagne au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Oberthür, 1909, p. 69, j'ai pu retrouver sans trop de difficultés le document grâce à l'inventaire très précis de cette sous-série récemment établi par Bruno Isbled. Qu'il en soit remercié.

et peut-être de riches habitants, ou encore qu'elle n'est pas un port important. On sait en effet que la simple vue de bateaux chargés de grains peut, comme à Angers cette même année, susciter l'embrasement de gens affamés ou qui ont peur de l'être<sup>20</sup>. Mais l'argument n'est pas d'une totale solidité : en 1662, Rennes a connu des pillages de bateaux<sup>21</sup>. Et à en croire notre bourgeois cité en ouverture, la ville a bien subi en cette année 1709 une élévation du prix des céréales, mais sans doute pas assez forte pour générer des émeutes.

Par ailleurs, le parlement se montre inquiet du grand nombre de pauvres venus dans les villes y chercher de quoi mendier. La cour intervient donc le 7 mai pour faire expulser les gens sans aveu et s'inquiète huit jours plus tard de l'existence d'un conflit de juridiction qui compromet la chasse aux mendiants dans cette ville. La question des pauvres est aussi évoquée dans une lettre de dom Lobineau qui, en juin, rapporte un échange tendu entre le premier président et l'évêque<sup>22</sup>. Le célèbre historien, après avoir raconté comment les prières publiques à saint Amand ont mis fin aux pluies printanières qui, ici comme ailleurs, ont fait naître bien des inquiétudes quant à la future récolte, explique que la ville de Rennes est remplie de libertins moqueurs, et que le principal magistrat de la cour est du nombre. En effet, note-t-il, le prélat s'étant indigné de voir que les comédiens continuaient à jouer et à gagner leur vie alors que des pauvres criaient famine, M. de Brilhac, grand amateur de théâtre, lui aurait rétorqué qu'il voulait bien congédier les comédiens à condition que monseigneur fasse de même de « ces moines faineans qui vivent aux dépens du public et ne sont dans le fond que des basteleurs ».

Qu'en est-il quand on envisage les choses depuis les bureaux de l'intendant Ferrand ? Les arrêts imprimés le montrent tout autant attentif à la situation que le parlement mais ne ciblant pas particulièrement Rennes<sup>23</sup>. Quant à sa correspondance avec le contrôleur général des finances, elle révèle ses inquiétudes dès le 6 février. C'est le jour même où le parlement se préoccupe de son côté des perdrix et cela date la véritable entrée de la Bretagne dans la crise. À cette occasion, le commissaire exprime sa préoccupation quant aux réserves de grains, menacées par les exportations en

20. LEHOREAU, René, *Cérémonial de l'Église d'Angers, 1692-1721*, publié par François LEBRUN, Paris, Klincksieck, 1967, p. 191-193.

21. AUBERT, Gauthier, « Parlement et maintien de l'ordre : Rennes, 1662-1675 », dans Gauthier AUBERT, Olivier CHALINE (dir.), *Les parlements de Louis XIV (1655-1715). Opposition, coopération, autonomisation ?*, Rennes, Presses universitaires de Rennes/Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne, 2010, p. 227-239.

22. LA BORDERIE, Arthur de, *Correspondance historique des bénédictins bretons et autres documents inédits relatifs à leurs travaux sur l'histoire de Bretagne*, Paris, Champion, 1880, p. 143-144. Je remercie Georges Provost de m'avoir signalé cette piste (et quelques autres).

23. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, C 1648.

particulier vers la Guyenne<sup>24</sup>. En creux, on comprend donc que la situation frumentaire de la Bretagne n'est pas aussi critique que celle d'autres provinces et qu'elle possède encore des réserves que Ferrand, justement, entend garder le plus possible pour éviter famine et révoltes dans sa propre généralité. En avril, il confesse que la situation bretonne se tend du fait des fournitures « pour la Guyenne, les armées et les flottes », et qu'elle pourrait devenir préoccupante à Rennes, mais surtout à Nantes<sup>25</sup>. Malgré tout, s'appuyant sur les subdélégués, Ferrand répond avec une certaine efficacité aux demandes du gouvernement<sup>26</sup>.

La capitale provinciale est aussi mentionnée au titre de son hôtel des Monnaies, où une partie de l'argent salvateur rapporté par les Malouins des mers du Sud est fondue<sup>27</sup>. En fait, au-delà de cette question – centrale pour la monarchie au bord de la banqueroute – et en raison de l'importance du commerce des grains, ce sont les ports qui émergent le plus dans la correspondance entre le Contrôle général et la Bretagne<sup>28</sup>. Rennes, ville de l'intérieur aux greniers sans doute plutôt bien pourvus, n'est pas au cœur des préoccupations de l'intendance. De riches Rennais sont signalés cependant ponctuellement, mais pour des grains stockés à Hennebont et Port-Louis (pour le marquis de Coëtmadeuc) et dans l'évêché de Saint-Brieuc (pour le président de Cucé).

Finalement, ce n'est pas sans raison que, quelques mois plus tard, ouvrant la session des états de Bretagne à Saint-Brieuc, Ferrand aura ces mots flatteurs pour la province mais qui le sont aussi pour lui :

« Ce n'a pas été seulement contre l'indigence et la rareté de l'argent que la France a trouvé sa ressource dans la Bretagne [allusion habile à l'argent des Amériques]. Elle y en a trouvé encore une aussi abondante contre la stérilité. Si la Sicile se vantoit autrefois d'être la nourrice de Rome et de l'Italie, la France est trop reconnaissante pour ne pas honorer la Bretagne du même nom<sup>29</sup>. »

On trouve ici chemin faisant ce qui est, sous réserve d'un examen plus poussé, la seule allusion à l'Appel du 12 juin dans lequel Louis XIV a expliqué aux Français pourquoi il refusait la paix proposée par les ennemis de la France :

24. *Correspondance des contrôleurs généraux des finances avec les intendants des provinces*, publiée par Arthur MICHEL de BOISLISLE, Paris, Imprimerie nationale, 1897, t. III, n° 298.

25. *Ibid.*, n° 352.

26. FRÉVILLE, Henri, *L'intendance de Bretagne (1689-1790)*, Rennes, Plihon, 1953, t. I, p. 116-117.

27. *Correspondance des contrôleurs généraux...*, *op. cit.*, n° 357.

28. *Ibid.*, n° 417, 430, 447, 451, 589, 627, 675.

29. Arch. nat., G 7 180, transcrit dans LETACONNOUX, Joseph, *Les relations du pouvoir central et de la province de Bretagne dans la seconde moitié du règne de Louis XIV*, Nantes, Société des bibliophiles bretons, 1897, p. 284. La version du discours transcrite dans le registre des états est cependant plus courte et ne comprend pas ce passage : car il n'a finalement pas été prononcé dans sa version longue ? (Arch. dép. Ille-et-Vilaine, C 2664).

« Quelques vœux que nous eussions faits pour la paix, à quelques sacrifices que le roy se fut résolu pour mettre ses sujets en possession d'un bien si désiré, quelque douleur qu'il eut de nous voir porter si longtemps le poids de la guerre ; cependant, à la première vue des conditions de cette indigne paix, il jugea de notre cœur par le sien ; il crut que la continuation des travaux et des hazards de la guerre nous seroit plus douce à souffrir que la honte d'un repos acheté par tant de bassesses, et nous risquions moins à nous livrer encore aux caprices de la fortune, qu'à nous abandonner à la foy de tels ennemis<sup>30</sup>. »

## Une crise peut en cacher une autre

Ces discours ne sauraient pourtant masquer qu'une crise politique couve entre les notables bretons et le gouvernement de Louis XIV. On en trouve des traces quelques mois plus tôt au parlement. À première vue, une lecture des registres secrets centrée sur les questions frumentaires tend pourtant à montrer un parlement docile qui relaie sans sourciller les textes royaux, là où l'on sait que les cours dites souveraines de Bordeaux et de Rouen ont adressé à ce sujet de (respectueuses) remontrances<sup>31</sup>. Pourtant, il y a bien une crise politique à Rennes cette année-là, liée à la désastreuse situation financière du royaume qui conduit le gouvernement à prendre de sévères mesures touchant directement les magistrats des parlements<sup>32</sup>. Face à la menace de banqueroute et faute de pouvoir pressurer davantage des populations meurtries et déjà fortement sollicitées, le ministère pense en effet trouver dans les fortunes des riches magistrats du royaume un gisement de ressources. En août, le contrôleur général des finances Desmarests reconnaîtra d'ailleurs que

« Les parlements, les autres compagnies supérieures, les présidiaux, les officiers des justices ordinaires et de finances ont payé des sommes immenses ; toutes ces compagnies d'officiers doivent en corps la valeur de leurs charges et ne sont plus en état de fournir de nouvelles finances pour remplir les nouveaux moyens que l'imagination fertile des financiers peut encore produire<sup>33</sup>. »

Ainsi, note John Hurt, le gouvernement suspend-il « le paiement de toutes les dettes et obligations, y compris les gages, les augmentations de gages, les pensions, les intérêts de la capitation et toute autre rémunération dues aux magistrats des parlements ». Pour Hurt, la situation ne s'apparente rien moins qu'à celle qui a conduit à la Fronde parlementaire et le parlement de Rennes joue dans l'affaire le rôle de boutefeux. En effet, les magistrats bretons ont pris l'initiative de transférer aux autres parlements une lettre menaçante du ministre au sujet du rachat de leur

30. *Ibid.*, p. 282-283. Cette partie du discours figure en revanche bien sûr le registre des états.

31. HURT, John, *Louis XIV and the parlements. The assertion of royal authority*, Manchester, Manchester University Press, 2002, p. 114 ; *Correspondance des contrôleurs généraux...*, *op. cit.*, n° 525.

32. HURT, John, *Louis XIV and the parlements...*, *op. cit.*, p. 111-112.

33. *Correspondance des contrôleurs généraux...*, *op. cit.*, p. 603-604.

capitation et des représailles qui surviendraient en cas de désobéissance. Cette initiative, perçue non sans raison par Desmarets comme une tentative de susciter une indignation solidaire, tourne court, malgré un début d'agitation à Rouen<sup>34</sup>. Desmarets écrit alors aux juges bretons en affectant de considérer qu'il y a eu une maladresse d'un simple commis qui se serait trompé de destinataire. On n'ira pas plus loin et, en novembre, dans une lettre circulaire adressée aux premiers présidents, il se félicite de voir que ces « quelques mouvements » ont été suivis d'une sage « soumission<sup>35</sup> ». La France de 1709 n'est pas celle de 1648, et même en grande difficulté, le pouvoir royal arrive à amadouer ces notables qu'il malmène, mais qui lui restent attachés : Louis XIV recueille, dans la tempête, les dividendes de « l'absolutisme », ici grâce à l'habileté tactique de son ministre.

Mais de là à penser que les notables bretons (et les autres) sont parfaitement satisfaits de la situation, il y a un peu plus qu'un pas, ce que suggère le seigneur de la Molière qui, après avoir évoqué comme on a vu les malheurs des temps, écrit cette phrase éloquente : « Malgré tout cela notre bon roy a augmenté les impositions et les taxes ».

Combien étaient-ils à penser de même ? Beaucoup sans doute. Car comment ne pas être frappé de voir qu'à la fin de l'année, l'assemblée des états de Bretagne tenue à Saint-Brieuc est elle aussi le théâtre de quelques remous. Là encore, c'est la question fiscale qui agite les esprits, tant et si bien que les représentants du pouvoir royal demandent de disposer de quelques lettres de cachet vierges pour pouvoir exiler les moins conciliants<sup>36</sup>. On n'aura pas besoin d'aller jusque-là, mais l'amorce d'ouverture d'un deuxième front à quelques mois d'intervalle dans la même province est un signe que l'historien, qui sait que Pontcallec sortira bientôt de son château, peut interpréter comme possiblement annonciateur de crises futures. L'impression d'un frémissement ne concerne d'ailleurs pas que la Bretagne puisque, à y regarder de près, l'année 1709 marque la reprise de l'activité politique dans plusieurs parlements du royaume, six ans avant la Régence<sup>37</sup>. Mais en attendant, le plus visible est que l'obéissance domine, ce qui n'est pas une petite nouvelle à la fin d'une telle année.

34. *Ibid.*, p. 174-175.

35. *Ibid.*, n° 624.

36. *Ibid.*, n° 660, 662 ; POCQUET, Barthélemy, *Histoire de Bretagne*, Rennes, J. Plihon/L. Hommay, 1913, t. V, p. 555-556 ; RÉBILLON, Armand, *Les états de Bretagne de 1661 à 1789*, Rennes-Paris, J. Plihon/A. Picard, 1932, p. 246-247 ; FRÉVILLE, Henri, *L'intendance... op. cit.*, p. 141-142.

37. LE MAO, Caroline, « Tout est à présent soumis aux ordres du roi ? ». La question des remontrances au parlement de Bordeaux au temps de Louis XIV », dans Gauthier AUBERT, Olivier CHALINE (dir.), *Les parlements... op. cit.*, p. 62-64.



Nous voilà donc en apparence bien loin du froid, de la faim et des maladies, si ce n'est qu'on perçoit bien que la crise économique et sociale a créé les conditions des tensions politiques. Les états ne se privent pas d'ailleurs d'évoquer « une province qui est aux abois » et qui a souffert de « la stérilité arrivée [...] dans une grande partie de la province [et de] la quantité des grains qu'elle a été obligée de fournir par les ordres de Votre Majesté<sup>38</sup> ». Dans ce contexte, la courte et anonyme mention à la crise dans le journal édité par Bruno Isbled, qui contraste avec la richesse des informations contenues dans ce même document pour d'autres années, s'explique certes par la dynamique déclinante de la source, mais celle-ci est aussi sans doute alimentée par l'absence de faits saillants et spectaculaires. Le froid est là, mais il est un peu moins mordant que plus à l'est et dans les campagnes ; le prix des grains monte et les pauvres affluent, mais cela ne débouche pas sur des émeutes de la faim ; des habitants affaiblis sont fauchés par dizaines, mais ce sont sans doute pour une part notable des misérables, tandis qu'on peut aussi se dire qu'en matière de pic de mortalité, on a connu pire. Il ne se passe donc pas rien, mais pas assez pour permettre l'éclosion de récits comme on le voit en temps de grandes crises. Enfin, comme toujours, l'enquête appelle l'enquête et il faudrait maintenant élargir la focale à la Bretagne et sans doute l'élargir aussi à l'année 1710, au cours de laquelle les difficultés perdurent, comme le remarque d'ailleurs notre mystérieux bourgeois de Rennes cité en ouverture de ce propos.

Gauthier AUBERT

Professeur d'histoire moderne  
Université Rennes 2 / UR Tempora

---

38. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, C 2664.

